



6

OCTOBRE 2010

n°



## ÉDITORIAL

### L'AVENIR : NOTRE PRÉOCCUPATION PREMIÈRE

**T**emps fort de la vie démocratique de notre mutuelle, l'assemblée générale a été l'occasion pour l'ensemble des délégués présents, de faire le point avec le Conseil d'Administration sur les nombreux chantiers engagés pour ancrer notre activité au cœur du social et de la solidarité.

La Mutuelle du Trésor, depuis bientôt 3 ans, s'est ainsi attachée, tout en améliorant l'étendue et la qualité de ses aides solidaires, à concevoir et développer progressivement un programme ambitieux lui permettant de disposer à terme d'une offre adaptée aux besoins des adhérents.

Notre avenir c'est aussi le travail que nous menons pour étudier les conditions et les modalités selon lesquelles pourra s'effectuer un rapprochement avec la Mutuelle des Agents des Impôts. L'assemblée générale a donné un mandat clair au Conseil d'Administration pour engager les discussions et approfondir l'ensemble des problématiques de cet important dossier.

Notre préoccupation permanente est, et doit rester, l'intérêt de nos adhérents et le souci d'œuvrer pour leur bien être.

Jean-Marie Delaunay  
*Président*

## SOMMAIRE

**PAGE 1 :** L'AVENIR, NOTRE PRÉOCCUPATION PREMIÈRE

**PAGE 2 :** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE LOGEMENT SOCIAL,  
UNE EXTENSION DU CHAMP  
D'INTERVENTION DE LA MT.

**PAGE 3 :** LA DÉPENDANCE :  
UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

**PAGE 4 :** LES RENDEZ-VOUS  
NUTRITION. TÉLÉASSISTANCE.

**6 octobre 2010**  
**1<sup>ère</sup> journée nationale des aidants**

Les aidants sont enfin reconnus : le lancement de la première journée nationale des aidants marque le début de la reconnaissance de ces bonnes volontés souvent issues du milieu familial.

Découvrez notre article en page 3 qui vous aidera à mieux comprendre l'action de la mutuelle.

## STRASBOURG

Les délégués à l'assemblée générale de la Mutuelle du Trésor qui s'est tenue à Strasbourg les 23 et 24 juin ont confirmé les orientations arrêtées lors de l'AG 2009 en décidant de développer une action solidaire forte et diversifiée.

Dans son propos introductif le Président est revenu sur les deux années écoulées et les choix opérés qui confortent la mutuelle dans la légitimité et la justesse de sa démarche.

«La crise économique et financière et ses conséquences sociales rendent encore plus indispensable notre engagement dans une mission sociale qui doit être approfondie, développée et reposer sur une mobilisation de l'ensemble de nos moyens» a précisé Jean-Marie DELAUNAY. L'objectif de la mutuelle est bien d'accompagner les évolutions de la société, participer à la correction des excès et des inégalités en développant une action solidaire forte et diversifiée pour tous les adhérents dans toutes les étapes de leur vie.

Complément indispensable des activités complémentaires Santé et Prévoyance,

l'action de la mutuelle constitue un élément de valorisation et de différenciation qui passe par l'écoute, l'observation, l'analyse des situations, l'orientation, l'accompagnement des adhérents et la mise en œuvre de solutions adaptées.

Une mobilisation autour de ces objectifs implique que la mutuelle :

- affine son organisation pour la rendre plus réactive, plus efficace, et en capacité de s'adapter aux évolutions de notre environnement et de notre population,
- poursuive sa réflexion sur les modalités et les domaines d'intervention,
- conforte sa présence auprès des adhérents grâce notamment à l'action des militants dans les départements et à celle des conseillers mutualistes dont l'action sur le terrain est une condition



Lors de cette AG, La MT a rendu hommage à Henriette Vigneron des Alpes-Maritimes, militante engagée de longue date.

indispensable à un service rendu de qualité.

«Notre objectif» a conclu le Président «est de construire une mutuelle qui constitue un modèle, qui soit reconnue, qui serve à préparer l'avenir et qui devienne la référence des mutuelles solidaires.

C'est notre ambition pour aujourd'hui et pour demain.» ■

## LE LOGEMENT SOCIAL

### UNE EXTENSION DU CHAMP D'INTERVENTION DE LA MUTUELLE DU TRÉSOR

Afin de répondre à un besoin exprimé par les jeunes agents les délégués ont décidé d'enrichir l'offre de la mutuelle en proposant des logements sociaux.



Immeuble de Saint-Maur

Ainsi l'acquisition et la rénovation d'immeubles permettent aujourd'hui de répondre à un réel besoin, pour les agents stagiaires des écoles mais aussi pour tous les autres adhérents.

**Stagiaires des écoles :** deux réalisations viennent de voir le jour :

- à Lyon avec la mise à disposition de dix neuf logements : 10 T2, 9 T1 dont 2 pour personnes à mobilité réduite (PMR),
- à Saint-Maur des Fossés avec trente huit logements : 3 T3, 8 T2 et 27 T1 dont 4 PMR.

Dès la rentrée de septembre les stagiaires ont apprécié la qualité des appartements proposés même si des travaux de finition ont perturbé les premiers jours d'installation.

**Un autre projet** est en cours à Paris dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement (19 logements) pour permettre aux jeunes agents affectés en région parisienne de se loger dans des appartements assortis de loyers répondant aux critères des loyers sociaux. ■

# LA DÉPENDANCE : UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

La dépendance, véritable phénomène de société aujourd'hui, est au cœur des préoccupations de nos adhérents. 75 % des personnes dépendantes, soit 3,7 millions de personnes, sont aidées par un proche.

Face à ce constat, les délégués à l'assemblée générale ont décidé la mise en place d'une aide spécifique destinée aux aidants et accompagnants.

## LA MT SOUTIENT ET ACCOMPAGNE LES AIDANTS

Avec le vieillissement continu de la population et sa conséquence en terme d'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes, le rôle de la cellule familiale est devenu prépondérant dans la prise en charge de la dépendance, notamment au travers du maintien à domicile.

Si l'accompagnement d'une personne âgée dépendante constitue une expérience humaine incontestable, pour autant elle est aussi une source de fatigue et d'épuisement pour les aidants.

Cohabitation avec la personne dépendante, renoncement aux vacances, incidences sur la santé, l'aidant, âgé en moyenne de 60 ans et exerçant fréquemment une activité salariée, a besoin de solutions alternatives lui permettant de faire face à des problèmes psychologiques ou physiques importants.

Le placement, pour une durée déterminée, de la personne âgée dans une structure d'accueil temporaire, qualifiée également d'«accueil de répit», permet de soulager momentanément l'aidant et peut constituer pour la personne dépendante une forme d'acclimatation à la maison de retraite. Les services mis à la disposition des résidents hébergés dans ce cadre sont effectivement les mêmes que ceux d'une maison de retraite classique.

Afin de favoriser le recours à cette forme de prise en charge pour toutes les personnes en situation de handicap ou souffrant de maladie invalidante et permettre ainsi aux aidants de «souffler» un peu, la Mutuelle du Trésor pro-



pose depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 d'accompagner par une aide financière les proches en charge de l'accompagnement des personnes dépendantes.

Cette aide concerne les membres participants ou ayants droits de la mutuelle mais également les aidants de nos adhérents, qu'ils soient mutualistes ou non.

Par ailleurs l'accompagnement des personnes dépendantes requiert des connaissances, des qualités, un savoir faire qui nécessitent parfois une formation spécifique.

La Mutuelle du Trésor a donc décidé d'étendre le bénéfice de cette nouvelle allocation aux frais, non pris en charge, de formation à l'aide ou l'accompagnement d'un proche. ■

## LA DÉPENDANCE EN CHIFFRES

41% des français disent avoir dans leur entourage proche une personne âgée en perte d'autonomie.

Au-delà de 75 ans 50 % des personnes ont besoin d'une aide pour la réalisation d'actes quotidiens. Cette proportion passe à 63 % pour les 80 ans et plus.

En 2008 on dénombrait près de 20 000 centenaires en France, en 2050 ils seraient, selon les projections, plus de 60 000.



## MAISON DE RETRAITE

La Mutuelle du Trésor en partenariat avec l'Association Française de Cautionnement Mutuel (AFCM) a fait l'acquisition d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Franconville dans le Val d'Oise. L'établissement, géré par MEDICA, ouvrira fin 2010 et offrira une capacité de 120 lits, un espace Alzheimer et 6 accueils de jour.

Nos adhérents bénéficieront d'un accueil prioritaire à Franconville et, grâce à une convention passée avec le gestionnaire, d'une orientation sur tous les autres établissements gérés par le groupe MEDICA.

« Il est important de prendre conscience que bien manger est un facteur clé pour préserver une bonne santé. »

## LES RENDEZ-VOUS NUTRITION



### L'ALIMENTATION CONTRIBUE À MAINTENIR UN BON ÉTAT DE SANTÉ.

Nous mangeons souvent trop et de plus en plus mal : trop d'aliments appauvris issus de l'agriculture intensive, d'aliments pollués par des résidus chimiques, trop de sucre, de sel, de graisses saturées, de viande, d'aliments raffinés, au détriment d'aliments frais et de saison, de pain, de pommes de terre et céréales, de fruits et légumes...

Nombre de spécialistes pensent que cette dérive alimentaire est en partie responsable de l'explosion des maladies dites de civilisation, comme les maladies cardiovasculaires, les allergies, l'obésité, les pathologies auto-immunes, certains cancers, etc...

Il est donc important de prendre conscience que « bien manger » est un facteur clé pour préserver une « bonne » santé.

On connaît le rôle utile des fibres alimentaires pour diminuer le risque de cancer du colon, on sait que l'athérosclérose peut être stoppée voire inversée par une alimentation équilibrée. C'est dire si l'alimentation est importante sur la santé.

**Ces constats doivent nous inciter à modifier nos comportements et à redevenir acteur de notre propre santé.**

Avec la mise en place d'actions de prévention axées sur la nutrition, la Mutuelle du Trésor souhaite faire évoluer les comportements de ses adhérents.

Des expérimentations ont ainsi été lancées dans plusieurs départements et sur différents thèmes :

- les seniors et l'alimentation,
- bien manger moins cher,
- la dénutrition des personnes âgées.

Mais une alimentation équilibrée ne peut seule garantir une meilleure santé ou une vie plus longue, elle doit être accompagnée par la pratique régulière d'une activité physique, par la réduction de la consommation de tabac et d'alcool, le contrôle du stress, et une limitation de l'exposition aux risques environnementaux

**La Mutuelle du Trésor poursuit donc son action en matière de prévention et d'éducation à la santé en proposant à ses adhérents un accompagnement et une information qui les aidera à se maintenir en bonne ou en meilleure santé. ■**



## TELEASSISTANCE

La Mutuelle du Trésor permet à ses adhérents âgés de plus de 70 ans ou en situation de handicap de vivre chez eux, en toute sécurité et l'esprit tranquille, en étant reliés à un service de téléassistance.

La Mutuelle a signé des conventions avec des partenaires associatifs : Présence Verte,

de compétence nationale, mais également avec certaines associations locales dans les départements de Charente Maritime, Haute-Vienne et Lozère, et avec la Mutualité pour la Cote d'Or et l'Yonne.

La Mutuelle prend en charge la totalité des frais d'installation, le droit de raccordement mensuel est facturé au bénéficiaire du service. ■

**Les adhérents désireux de recourir au service de téléassistance doivent obligatoirement contacter leur conseiller mutualiste pour obtenir les informations nécessaires.**

